



# INFO

jeudi, le 30 avril 2020

## Conséquences de la crise sanitaire

---

### **Le SEV s'engage pour la santé du personnel et les pertes de recettes des entreprises de transports et de l'aviation**

On connaît désormais les concepts de protection pour le retour à la normale des transports pu-blics le 11 mai. C'est une échéance importante pour vous toutes et tous. Comme depuis le début de la crise sanitaire, le SEV est là pour que votre santé soit protégée. Nous allons maintenant observer avec précision comment les entreprises vont mettre en application ce concept. Nous comptons donc sur vous pour faire remonter vos interrogations et remarques qui nous permettent ensuite d'intervenir dans les entreprises.

Si votre santé est notre première priorité, la garantie des emplois et le maintien des salaires à 100% en sont deux autres.

La crise impacte financièrement les entreprises dans lesquelles vous travaillez.

Pour sauvegarder vos emplois et vos conditions d'engagement, nous nous battons dans les entreprises, mais aussi sur le plan politique. Ce jeudi 30 avril, j'ai participé à une table ronde sous la houlette de la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga aux côtés des entreprises de transports pour évoquer les besoins du personnel des transports sur les questions sanitaires mais aussi pour défendre vos intérêts concernant les pertes financières de vos employeurs.

Ce travail politique est fondamental en ce moment puisque la session des Chambres fédérales reprend la semaine prochaine. Dans cette optique, le SEV a écrit une lettre à toutes et tous les parlementaires. Que demandons-nous ?

Tout d'abord le soutien de la motion « Pertes de recettes dans le secteur des transports publics : la Confédération doit trouver des solutions », déposée par la Commission des transports du Conseil national. Elle demande au Conseil fédéral d'élaborer, en collaboration avec les cantons et les entreprises de transport, un projet visant à atténuer les pertes de recettes. Les travailleurs et travailleuses des transports ont garanti les prestations de base durant la crise. Ils et elles ne doivent pas faire les frais de cette crise.

Giorgio Tuti  
président sev  
Direct +41 31 357 57 07  
Mobile +41 79 221 45 64  
giorgio.tuti@sev-online.ch

SEV Secrétariat central  
Steinerstrasse 35  
Case postale 1008  
3000 Berne 6

Téléphone +41 31 357 57 57  
info@sev-online.ch  
www.sev-online.ch



# INFO

jeudi, le 30 avril 2020

Ensuite, nous demandons le soutien du secteur de l'aviation dans lequel nous avons des membres organisés au sein de la section SEV-GATA. Quelque 190 000 emplois dépendent de ce secteur. Nombre d'entre eux bénéficient actuellement du chômage partiel. Pour le SEV ce soutien doit être assorti de plusieurs mesures d'accompagnements. Il ne peut y avoir de licenciements économiques tandis que les entreprises obtiennent des mesures de soutien de la Confédération; les entreprises bénéficiaires doivent garantir des standards sociaux par le biais d'une CCT ; le secteur de l'aviation doit innover pour une aviation respectueuse de l'environnement et les entreprises doivent renoncer au paiement de bonus pour les dirigeants et de dividendes pour les actionnaires.

Cette crise va encore durer, mais ensemble nous nous en sortirons. Invite tes collègues à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts !

Giorgio Tuti, président SEV

Giorgio Tuti  
président sev  
Direct +41 31 357 57 07  
Mobile +41 79 221 45 64  
[giorgio.tuti@sev-online.ch](mailto:giorgio.tuti@sev-online.ch)

SEV Secrétariat central  
Steinerstrasse 35  
Case postale 1008  
3000 Berne 6

Téléphone +41 31 357 57 57  
[info@sev-online.ch](mailto:info@sev-online.ch)  
[www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)